

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

RAPPEL : aucune photocopie ne sera faite au lycée TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

- Elève jamais scolarisé au lycée Jules Fil : Avis d'affectation délivré par l'inspection académique
- Elève interne : dossier internat dûment complété + 1 photo
- 2 Photos d'identité
- Photocopie de la carte d'identité ou du titre de séjour
- Photocopie du livret de famille (pages parents et enfants)
- Jugement de divorce s'il a lieu
- Attestation de recensement délivrée par la mairie (à partir de 16 ans)
- Certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (à partir de 16 ans)
- FICHE INFIRMERIE COMPLETEE ET SIGNEE
- Un chèque de 7 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Jules Fil pour adhésion
- Attestation d'assurance scolaire 2023-2024 (si vous en disposez déjà, sinon la fournir à la rentrée prochaine)

Si votre enfant est concerné :

- ☐ PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- ☐ Si PAP, fournir la notification MDPH